

PRÉFET DU LOIRET

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE concernant une demande d'autorisation environnementale conformément aux Titres II et VIII du Livre Ier et au Titre I du Livre II des parties législative et réglementaire du Code de l'Environnement

Objet : Projet présenté par la SEMDO en vue d'obtenir l'autorisation relative aux travaux de construction sur le territoire de la ville d'Orléans, site de la ZAC du Jardin du Val Ouest.

Déroulement : Par arrêté du 24 décembre 2020, une deuxième enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 30 jours, est prescrite **du lundi 25 janvier au mercredi 24 février 2021 inclus**.

Au terme de la procédure, une décision d'autorisation environnementale ou de refus pourra être adoptée par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est M. Pascal VEUILLE, retraité de l'armée de l'air ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, qui comprend notamment l'étude d'impact environnemental, est consultable :

- **sur le site internet :** www.loiret.gouv.fr.
- **sur support papier :** en mairies aux heures d'ouverture habituelles :
 - Mairie de proximité Orléans-Saint-Marceau (57 rue de la Mouillère – 45100)
 - lundi : 14h - 17h
 - du mardi au vendredi : 8h30 – 12h30 et 14h – 17h
 - samedi : 9h – 12h
 - Mairie d'Orléans (place de l'Étape - 45000)
 - du lundi au jeudi : 8h30 – 17h30
 - vendredi : 8h30 – 17h
 - samedi : 9h – 12h
 - Mairie de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (215 route de Saint Mesmin – 45750)
 - Lundi, mardi et jeudi : 8h30 – 12h et 13h30 – 17h
 - mercredi : 8h30 – 12 h et 13h30 – 18h (17h pendant les vacances scolaires)
 - vendredi : 8h30 – 12 h et 13h30 – 16h

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, disponible dans chacune des mairies ci-dessus indiquées.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées à l'attention du commissaire-enquêteur par voie postale à l'adresse suivante : Mairie d'Orléans-Saint-Marceau, 57 rue de la Mouillère, 45100 ORLÉANS, siège de l'enquête, ou à l'adresse électronique suivante : ddt-aeu-jardinvalouest@loiret.gouv.fr ; elles seront ensuite annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête et portées à la connaissance du public sur le site internet des services de l'État dans le Loiret (www.loiret.gouv.fr).

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie lors de permanences :

- Mairie de proximité Orléans-Saint-Marceau
 - Lundi 25 janvier 2021 de 14h à 17h
 - Samedi 13 février 2021 de 9h à 12h

Dès réception du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, ceux-ci seront tenus à la disposition du public, en mairie d'Orléans et sur internet, pendant un an, à l'adresse suivante : www.loiret.gouv.fr.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :
SEMDO – 6 avenue Jean Zay – BP 85613 -45056 ORLÉANS Cedex 1
tél : 02.38.78.00.22 - courriel : semdo@semdo.fr

NB : En raison de la crise sanitaire « COVID-19 », des mesures spécifiques seront mises en œuvre conformément à l'article 9 de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.